



LA COCCINELLE, AVEC VOUS EN TOUS POINTS ...

Revue de presse économique de l'APST

du 1er au 10 septembre 2019

Avec Les Partenaires de l'APST



Aérien.

➔ Trafic estival 2019 : forte baisse des retards et des annulations.

Cet été 2019, les passagers ont été moins exposés aux mouvements sociaux, retards et annulations, selon un bilan (*) du site Air Indemnité, spécialiste de l'indemnisation des voyageurs aériens, confirmant une tendance publiée précédemment par le site Flightright.

Le trafic aérien français a enregistré une forte baisse des annulations de -48% et une baisse des retards de plus de 2h de -24% et de plus de 3h de 27%,

« Nous aurions pu penser que l'été 2019 serait mouvementé, à l'image d' un premier semestre 2019 marqué par une vague de contestations sociales en France, notamment avec le mouvement des « gilets jaunes. Mais la période a été plutôt calme, explique

Anne-Laure Hery, porte-parole d'Air Indemnité. On a constaté beaucoup moins de mouvements sociaux de grande ampleur que pendant l' été 2018. Par exemple, à Barcelone, lors de la grève des agents de sûreté du 9 août, le gouvernement espagnol a mis en place un service minimum de 90% pour limiter l'impact sur les vacanciers, et Ryanair a réussi à faire annuler la grève de ses pilotes en Irlande ».

Les compagnies aériennes les plus performantes cet été :

Certaines compagnies se distinguent par leur bonne performance. Pour la période estivale, les 3 compagnies qui ont eu le moins de sinistralité (le moins d'annulations et de retards de vols de plus de 2h) sont :

1. Aeroflot Russian Airlines (0,64%)
2. Turkish Airlines (0,68%)
3. SAS Scandinavian Airlines (0,84%)

Les 3 compagnies qui ont eu le plus de sinistralité (le plus d' annulations et de retards de vols de plus de 2h) sont :

1. Tunisair (10,33%)
2. Aigle Azur (9,46%)
3. Norwegian (4,55%)

Un classement qui s'explique par des raisons diverses : « Tunisair a en effet dû faire face à des difficultés opérationnelles et techniques sur sa flotte durant l' été. Ce qui a engendré des retards et des annulations sur une partie de ses routes. Quant à Aigle Azur, la compagnie française est en proie à des difficultés financières. Elle n' a pas eu d' autres choix que de réduire sa flotte, ce qui a entraîné de nombreuses annulations pour les voyageurs. Norwegian a subi de plein fouet la crise du Boeing 737 max et a été dans l'obligation de suspendre de nombreux vols ».

Les liaisons aériennes les plus perturbées cet été :

Certaines liaisons aériennes sont, quant à elles, particulièrement fréquentées l' été et donc exposées à des risques de perturbations. Cet été, les 3 liaisons les plus sinistrées (comptant le plus de retards et d'annulations) ont été :

En France :

1. Paris Orly > Saint-Denis de la Réunion : 5,65% de vols perturbés
2. Bastia > Nice : 3,92% de vols perturbés
3. Toulon > Paris Orly : 3,89 % de vols perturbés

A l'international :

1. Los Angeles International > Paris CDG : 9,59% de vols perturbés
2. Paris CDG > London Gatwick : 9,25% de vols perturbés
3. Nice > London Gatwick : 8,56% de vols perturbés

« En effet, certaines routes connaissent de fortes augmentations de leur trafic pendant la période estivale, ce qui peut générer des perturbations. Début août, British Airways a rencontré un dysfonctionnement informatique qui a également entraîné de nombreuses annulations et retards, impactant les voyageurs. Une grève de 48h des agents de la sécurité aéroportuaire de l'aéroport de Gatwick a également engendré de nombreuses perturbations », explique Air Indemnité.

(*) Nota : bilan réalisé en analysant plus de 199 597 vols au départ et à l' arrivée en France sur la période du 1er juillet au 25 août 2019 et transportant plus de 22 millions de voyageurs. Ces données ont été obtenues en croisant les dossiers reçus par Air Indemnité et les statistiques des principaux fournisseurs en données aériennes.

<https://www.air-journal.fr> 03/09/19

Économie.

➡ **Au deuxième trimestre, une croissance meilleure que prévue.**

Mieux que prévu : c'est le bilan de l'économie française au second trimestre. Après avoir tablé sur une croissance à 0,2%, l'Insee a revu la progression du PIB français à la hausse de 0,1 point. À 0,3% entre avril et juin, la croissance hexagonale fait aussi bien qu'entre janvier et mars. L'acquis de croissance, c'est à dire la croissance que la France obtiendra si la progression du produit intérieur brut est nulle au deuxième semestre s'établit à 1,1%, contre 1% auparavant. Il y a cependant quelque chance pour que la croissance, au moins un peu, soit au rendez-vous. La prévision du gouvernement à 1,4% semble désormais atteignable.

Au deuxième trimestre, la demande intérieure, traditionnel moteur de la croissance en France, a contribué à hauteur de 0,4 point de la valeur ajoutée. Mais à 0,2%, la consommation des ménages a reculé de 0,1 point par rapport au début de l'année. Les achats de produits alimentaires ainsi que les biens manufacturés ont baissé, alors que ceux des services a grimpé de 0,5%. En juillet, la consommation a cependant marqué une inflexion positive en progressant de 0,4%. Les investissements ont compensé chez les ménages (0,8% au deuxième trimestre, contre 0,1% au premier).

Le commerce extérieur a contribué positivement à la croissance au deuxième trimestre (0,1 point). Quant au taux de marge des entreprises, il progresse lui aussi, passant de 33,1% à 32,6%. Si les perspectives sont relativement favorables, les incertitudes qui pèsent à l'international vont relativiser les performances de l'économie française d'ici la fin de l'année. Le Brexit en particulier pourrait peser lourd dans le bilan.

<https://www.journaldeleconomie.fr/28/08/19>.

Hébergement.

➔ **8,5 millions de Français ont utilisé Airbnb pour se loger cet été.**

Selon des chiffres dévoilés par "Le Parisien", 8,5 millions de touristes français ont utilisé la plateforme cet été.

Avez-vous été plutôt auberge de jeunesse, hôtel ou Airbnb cet été ? Ce dernier mode de logement, notamment pendant les vacances, est de plus en plus prisé en France. Selon Le Parisien, 8,5 millions de Français ont fait ce choix cet été, soit du 1er juin au 31 août.

Le directeur Airbnb France, Emmanuel Marill, se réjouit même, dans les colonnes du quotidien, d'une "progression à deux chiffres par rapport à l'été 2018".

En ce qui concerne ces 8,5 millions de touristes Français qui ont séjourné dans des locations Airbnb, ils ont été 60 % à rester sur le territoire, et 40 % à choisir des pays voisins ou limitrophes comme l'Espagne, le Portugal, l'Italie ou la Belgique. Plus précisément encore, ils étaient près d'un million à séjourner dans leur région de résidence.

Et la plupart choisissent de séjourner dans une ville proche de grandes villes, plus onéreuses, comme Saran près d'Orléans ou Tresses à côté de Bordeaux, précise encore Le Parisien.

Pendant la coupure estivale, 8 millions de vacanciers français et étrangers se sont logés sur Airbnb en France. Parmi eux, 5 millions étaient des Français d'après le journal. Les autres venaient surtout des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne et de Belgique

<https://www.lexpress.fr/04/09/219>

Juridique.

➡ **Jugement : les voyageurs peuvent désormais poursuivre la TSA pour contrôles abusifs.**

Une cour d'appel américaine a déclaré que les voyageurs pouvaient poursuivre le gouvernement américain en justice pour conduite abusive de la part des agents de contrôle des aéroports fédéraux, car les agents pouvaient se comporter comme des agents de la force publique, y compris lorsqu'ils effectuaient des perquisitions invasives.

La décision 9-4 rendue vendredi par la 3ème cour d'appel américaine à Philadelphie a annulé des décisions antérieures et constitue un revers pour la Transportation Security Administration (TSA) et ses agents de contrôle. Le gouvernement des États-Unis est généralement à l'abri de poursuites, mais une loi fédérale autorise les personnes à intenter des poursuites pour les actes d'agents pouvant effectuer des perquisitions et arrêter des personnes.

La décision de vendredi a annulé une décision rendue en juillet 2018 par une formation de trois juges de la même cour d'appel, selon laquelle les agents de la TSA ne sont que des agents de contrôle qui inspectent les passagers et les bagages.

La TSA, créée après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, est une agence du département américain de la Sécurité intérieure qui exerce son autorité sur la sécurité du public voyageur aux États-Unis. Depuis ses débuts, l'agence a été largement accusée d'avoir maltraité des passagers et de les avoir harcelés sexuellement. Ses employés ont également été accusés de nombreux manquements et inconduites au travail.

<https://www.air-journal.fr/01/09/19>

Ressources Humaines.

► **Les cadres franciliens ont le blues.**

Coup de blues pour les cadres franciliens. Une étude de Cadremploi relève que la majorité d'entre eux (52%) ne sont pas satisfaits de leur lieu de travail, ni de leur résidence à Paris ou en région Ile-de-France. Huit cadres interrogés sur dix veulent même quitter la région francilienne pour s'établir en province ! Parmi les raisons pour lesquelles les cadres envisagent de partir de Paris, on trouve en premier lieu le stress : 72% des sondés aimeraient subir « moins de stress au quotidien ». Pour 65% d'entre eux, il s'agit de « préserver la vie familiale ».

La vie quotidienne en Ile-de-France peut vite se révéler compliquée, par les transports, les prix de l'immobilier, la pression dans les grands groupes... 64% des cadres souhaitent ainsi « diminuer leurs charges » et 49% s'offrir davantage de loisirs. Pour 47% des personnes interrogées, il s'agit de diminuer le temps de travail entre le domicile et le travail. Mais il y a ce que l'on souhaite, et ce qui est possible. Si plus de 80% des cadres veulent quitter Paris, seulement 29% d'entre eux ont entamé « véritablement » les démarches pour y arriver.

26% des cadres fatigués de Paris recherchent activement un poste dans une entreprise installée en province. 3% ont demandé une mutation. Les villes qui séduisent le plus les cadres sont Bordeaux, à 54%, suivie par Nantes avec 48%, puis Lyon (34%), Aix-Marseille (28%), puis Toulouse et Rennes qui obtiennent toutes deux 27% des suffrages.

<https://www.journaldeleconomie.fr/28/08/19>.

➡ Les absences de longue durée explosent, en particulier chez les jeunes salariés.

Une étude quantitative Ayming-AG2R La Mondiale, que Le Figaro dévoile en avant-première, met en évidence une forte augmentation des longs arrêts chez les moins de 40 ans, témoin d'un nouveau rapport au travail parmi les jeunes générations.

Alors que la question du bien-être au travail est omniprésente, le taux global d'absentéisme accélère sa progression. Il grimpe à 5,10 % en 2018, alors qu'il était de 4,72 % l'année précédente et de 4,59 % en 2016 selon l'étude quantitative Ayming-AG2R La Mondiale que Le Figaro dévoile en avant-première. Ainsi, l'an dernier, un salarié était absent en moyenne 18,6 jours, contre 17,2 jours en 2017. La hausse touche l'ensemble des secteurs d'activité, même celui des services qui avait amorcé une baisse en 2017.

Les arrêts de longue durée (de plus de 90 jours) bondissent de 10 %, le vieillissement de la population étant à l'origine de ce phénomène. À noter quand même la part croissante des arrêts longue durée chez les moins de 40 ans, qui pèse dans cette aggravation. La dégradation de l'absentéisme de plus de 90 jours est plus forte chez ces derniers (+ 23%) que chez ceux de plus de 41 ans (+ 9%).

En cause, les restrictions de santé et les inaptitudes médicales, plus importantes aujourd'hui chez ces collaborateurs les plus jeunes qu'elles ne l'étaient chez leurs aînés au même âge. La médecine et ces jeunes salariés eux-mêmes prennent de plus en plus en compte les maux liés au travail. Si l'état de santé reste la première raison d'absence évoquée, il n'est pas la seule: la maladie professionnelle, les conditions de travail difficiles et l'épuisement sont également cités par les moins de 40 ans, montre l'étude. «Ces collaborateurs plus jeunes sont dans un rapport au travail moins sacrificiel que leurs aînés. Ils s'investissent autant qu'eux, mais ils ne sont pas prêts à avoir un impact sur leur santé liée au travail», relève Christophe Godefroy, directeur de l'activité ressources humaines chez Ayming.

Ils sont aussi beaucoup plus sensibles à la notion d'éthique. Dès lors qu'ils perçoivent un décalage entre le contenu de leur travail ou les valeurs, tels que l'entreprise les leur a présentés, et ce qui s'y fait réellement, ils prennent du recul. «Les entreprises doivent être plus à l'écoute de leurs collaborateurs et se montrer plus innovantes dans leur mode de management. Elles ne peuvent pas lutter contre ces évolutions sociétales», ajoute-t-il.

Les salariés ne sont plus que 31 % à se sentir mobilisés pour leur entreprise

Jusqu'alors, les entreprises ont surtout tenté d'agir sur les arrêts courts, estimant qu'elles disposaient de davantage de leviers d'action. Désormais, elles doivent aussi prendre des mesures pour faciliter le retour de leurs collaborateurs en arrêts longue durée. L'étude montre qu'au-delà de trois mois d'absence, les salariés ne sont plus que 31 % à se sentir mobilisés pour leur entreprise. Et 44 % des salariés interrogés assurent qu'aucune action n'est mise en place dans leur entreprise au retour du salarié absent.

«Il est important que le collaborateur se sente toujours impliqué dans l'entreprise et que celle-ci cherche des solutions pour faciliter son retour si sa santé le permet. D'autant que les salariés restent en contact entre eux et ce type d'initiative adresse aussi un message positif à ceux qui sont en poste. L'aspect humain est essentiel», poursuit Christophe Godefroy. Et l'étude d'en conclure que les entreprises «ont tout intérêt» à mettre des règles en place et à former leurs managers à la gestion de ces absences
<http://premium.lefigaro.fr> 03/09/2019.

Tourisme.

► Le Rêve Chimérique à 100 Milliards \$ De L'Arabie Saoudite.

La monarchie saoudienne répète depuis 2016 qu'elle travaille à sevrer le royaume de sa dépendance à la production de pétrole. Dirigé par le prince héritier, Mohammed bin Salman, le gouvernement vise à diversifier l'économie de l'Arabie Saoudite vers le tourisme. Lundi 26 août, les médias ont eu connaissance de la tentative du royaume de devenir une destination touristique, ce qui était censé être une célébration, mais qui s'est plutôt révélé être un avertissement de l'infaisabilité du plan de diversification.

La diversification économique générale de l'Arabie Saoudite est conduite par un programme du nom de Vision 2030, qui vise à créer une nouvelle industrie et de nouveaux emplois dans le royaume. Au printemps 2016, le prince Mohammed avait déclaré : « Je pense que d'ici 2020, si le pétrole disparaît, nous pouvons survivre ». Alors qu'il ne reste plus que quatre mois jusqu'en 2020, la société nationale du pétrole, Aramco, est encore le principal contributeur à l'économie saoudienne et au budget du gouvernement. Aramco représentait 63 % des recettes du gouvernement il y a deux ans, mais selon KPMG, il était estimé que l'industrie pétrolière contribuerait à hauteur de 68 % des recettes de 2019. Le gouvernement a instauré de nouvelles taxes non-pétrolières, telles qu'une taxe sur la valeur ajoutée, mais le PIB non-pétrolier ne s'est pas amélioré.

À présent, le gouvernement vante ses plans pour une nouvelle industrie touristique avec une déclaration aux côtés du PDG de Six Flags, ainsi qu'une annonce exclusive pour CNBC. Le royaume a présenté un projet visionnaire, mais sans aucune substance, et des objectifs irréalistes. Six Flags sera le point névralgique – pour le moment – d'un projet de centre de divertissement à l'extérieur de Riyadh du nom de Qiddiya. Six Flags est le premier grand locataire annoncé pour Qiddiya, bien que l'idée derrière ce projet, incluant des maquettes élaborées, est connue depuis plusieurs mois. Pour d'autres méga-projets, le royaume compte attirer des hôtels et autres complexes touristiques, bien que cela n'ait encore rien de concret.

Selon CNBC, l'Arabie Saoudite s'attend à devenir l'une des cinq premières destinations mondiales du tourisme. Elle espère que le tourisme contribuera à 10 % de son PIB (soit probablement plus de 100 milliards de dollars) d'ici 2030. Et pourtant, le royaume ne délivre actuellement aucun visa de tourisme. Presque tous les voyages « touristiques » vers l'Arabie Saoudite s'effectuent dans le cadre des pèlerinages musulmans. Le gouvernement a indiqué à CNBC qu'il commencerait à délivrer des visas touristiques le mois prochain, mais ce devait déjà être le cas en avril 2018, et la mesure a depuis été repoussée à maintes reprises.

Il pourrait s'avérer utile de comparer certains de ces objectifs à l'industrie touristique de Floride. La Floride possède une population d'une taille équivalente à celle de l'Arabie Saoudite occupant moins d'un dixième de sa zone géographique. La Floride a de plus un bien meilleur climat. La plupart du territoire saoudien subit d'extrêmes chaleurs durant les mois estivaux, avec une moyenne des températures de près de 43 °C. La Floride faisant partie des États-Unis, elle est donc une destination facile pour plus de 300 millions d'Américains. La Floride autorise l'alcool, les jeux d'argent (notamment

avec les casinos amérindiens), et elle autorise les hommes et les femmes à se vêtir et à interagir librement. La Floride autorise les églises, les synagogues et la liberté de culte. La Floride protège également la liberté d'expression, les droits civils, et les procès équitables. En Floride, il y a aussi Miami, Key West, Disney World, Universal Studios, des terrains de golf mondialement célèbres, des compétitions sportives universitaires, des sports professionnels, et un secteur des croisières florissant. Et pourtant, en 2017, les dépenses totales en tourisme en Floride s'élevaient seulement à 88,6 milliards de dollars.

Alors comment l'Arabie Saoudite pourrait-elle créer plus de 100 milliards \$ de dépenses de tourisme d'ici 2030, alors qu'elle part de pratiquement rien ? L'ensemble des parcs de Six Flags n'ont enregistré que 1,5 milliards \$ de recettes en 2018, selon le rapport annuel de l'entreprise. CNBC rapporte que l'Arabie Saoudite compte également sur « l'éco-tourisme ». En effet, Amr AlMadani, le PDG de Al-Ula (un site de l'UNESCO), aurait déclaré que « les tendances montrent que les gens voyagent maintenant dans une recherche d'interaction intime avec la nature, discrète et à faible densité ». Excepté que les sites touristiques discrets et à faible densité ne sont pas très lucratifs. Le Mont Rushmore est une expérience incroyable, mais il ne possède pas l'impact économique de Las Vegas. Petra, attraction antique la plus célèbre à laquelle sont comparés les meilleurs sites historiques de l'Arabie Saoudite, avait seulement attiré quelques 400 000 visiteurs en 2014.

L'Arabie Saoudite projette d'ouvrir des complexes touristiques sur la côte de la Mer Rouge, mais le projet reste très flou. Nous ignorons quelles entreprises pourraient construire à cet endroit. Nous ignorons si de l'alcool sera servi, si les femmes pourront porter ce qu'elles souhaitent, si des hommes et des femmes non mariés seront autorisés à partager des chambres et à interagir librement, si les boîtes de nuit serviront les hommes et les femmes ensemble, ou si la liberté de culte sera permise. Il semble nécessaire d'avoir ces libertés au sein d'un complexe touristique moderne. Bien que le concept de ces hôtels soit connu depuis des années, il n'existe toujours pas de réponses claires à ces questions. L'année 2020 approche à grands pas, et le pétrole est plus important que jamais pour la solvabilité financière de l'Arabie Saoudite. Si ce plan touristique est un indicateur du progrès général de Vision 2030, alors on y voit toujours plus d'enthousiasme que d'action pour l'instant. Cela signifie que le pétrole continuera à être de la plus haute importance pour le royaume dans les années à venir – malgré les dires du prince.

<https://www.forbes.fr/28/08/19>

➡ **Croissance « normale » attendue pour 2019 sur le marché du luxe.**

C'est devenu une tradition, à la fin de chaque premier semestre, Bain & Company donne le pouls de l'industrie du luxe avec son enquête « Luxury Goods Worldwide Markets Study » réalisée en collaboration avec la Fondazione Altgamma, l'équivalent italien du Comité Colbert français. Principale conclusion du rapport, après les années d'euphorie alimentées essentiellement par la boulimie chinoise, le luxe revient à des taux de croissance jugés « normaux », soit une progression comprise entre 4 et 6 % (à taux de change constants) pour l'ensemble de l'exercice 2019, après la hausse de 6 % enregistrée l'an dernier. Avec une telle avancée, le marché mondial des biens de luxe personnels devrait atteindre un montant total compris entre € 271 et 276 milliards, après les 260 milliards de 2018. Selon le cabinet de conseil, cette nouvelle « normalité » devrait d'ailleurs se prolonger ce prochain lustre à un rythme annuel moyen de 3 à 5 % pour représenter entre € 320 et 365 milliards à l'horizon 2025. « La Chine

continue de dominer la scène du luxe, explique Claudia D'Arpizio, partenaire de Bain & Company et principale auteure de l'étude. Ailleurs, nous voyons que les incertitudes géopolitiques continuent d'influencer les dépenses du tourisme avec des consommateurs chinois de plus en plus orientés sur leur marché domestique. Globalement, nous observons une croissance modérée sur la plupart des marchés. »

“Bain s'attend ainsi à une envolée du marché du luxe de 18 à 20 % cette année en Chine.”

Pour l'ensemble de l'exercice en cours, Bain & Co note une tendance toujours positive aux États-Unis (+ 2 à 4 %) même si la guerre commerciale qui fait rage avec la Chine reste un facteur d'incertitude avec une diminution des flux touristiques en provenance d'Asie à la clé. L'Europe semble également pouvoir tirer son épingle du jeu (+ 1 à 3 %), malgré le ralentissement économique qui point en Allemagne et les déchirements politiques engendrés par le Brexit. Rien de tel en Asie, devenue la véritable locomotive du luxe. Bain s'attend ainsi à une envolée du marché du luxe de 18 à 20 % cette année en Chine, où la consommation locale est devenue un véritable enjeu pour les compagnies du secteur, consommation largement encouragée par le gouvernement et par une harmonisation des prix.

Cinq nouveaux paradigmes

Les autres pays du Sud-Est asiatique, hors Hong Kong et Macao, ne sont pas très loin derrière, avec une croissance 2019 prévue entre 10 et 12 %, soutenue par l'émergence d'une robuste classe moyenne dans des économies comme l'Indonésie, les Philippines et le Vietnam, tandis que la Corée du Sud confirme son rôle de tigre asiatique rugissant. Même le Japon semble renouer durablement avec des chiffres positifs (+ 2 à 4 %), porté notamment par le tourisme chinois et la perspective des Jeux olympiques 2020. Si l'on en juge par les chiffres du premier trimestre, ce sont les secteurs de la maroquinerie et de la joaillerie qui tirent les marchés du luxe en cette année 2019, suivis par les produits de beauté. À l'autre bout du spectre, Bain note la reprise « hésitante » du secteur horloger, notamment en raison d'une situation très tendue à Hong Kong, principal marché d'exportation pour les Maisons helvétiques.

“Le produit de luxe, bientôt un "accessoire" à part entière.”

Pour les années à venir, le cabinet de conseil retient cinq tendances de fond qui vont durablement modeler le paysage du luxe. La première, incontournable, concerne les habitudes de consommation de la génération Z chinoise dont le pouvoir d'achat va très vite représenter la principale force sur ce marché. Autre facteur : le changement des mentalités quant à l'obsession consumériste actuelle consistant à acquérir pour posséder, bientôt remplacée par la simple jouissance d'un objet pourquoi pas loué ou de seconde main. Les concepts liés au développement durables sont également en train de faire leur chemin, synonyme d'une nouvelle éthique du luxe. Reste enfin au luxe à se mesurer à l'aune de la numérisation, véritable phénomène de société où l'influence des réseaux sociaux, bientôt peuplé de « clubs » de consommateurs tout-puissants, ne cesse de monter en puissance. De quoi faire de la place à des marques bien décidées à jouer leur joker dans cet environnement où le produit semble bien destiné à devenir un « accessoire » à part entière.

<https://journal.hautehorlogerie.org/fr/02/09/19>.